

**Séance du conseil municipal de LACAVE - mercredi 10 novembre 2021 à 20 h.**

Commune de LACAVE 46

Convocation du 02 novembre 2021

**Présents** : Mesdames Messieurs : BAEY BUFFAROT CHAMBON ELISABETH LAGARRIGUE  
MAGNIEN ROUGIE ROUSTEAU SABARROS**Absents** : Monsieur Eric LAGARRIGUE**Pouvoir(s)** : Philippe MAGNIEN donne pouvoir à Stéphane CHAMBON

Secrétaire de séance : David ROUGIÉ

Assisté(e) de la secrétaire de mairie

**COMPT E R E N D U**

Ouverture de séance

1	Désignation du secrétaire de séance
2	Approbation du procès-verbal de séance du 21 septembre 2021
3	Cœur de village Restitution du travail du CAUE
4	Choix du lieu des délibérations du conseil municipal
5	Désignation des nouveaux membres dans les différentes commissions VOTE
6	Plan communal de sauvegarde Arrêt des listes des secteurs par conseiller municipal
7	Achat ensemble immobilier : délibération - Emprunt : choix de l'organisme prêteur
8	Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Lot : délibération Nouvelle convention d'adhésion au service de remplacement
9	cérémonie du 11 novembre
10	Panonceaux directionnels : Demande et mise à jour
11	Animations de Noël : marché de Noël, Téléthon et Noël des enfants
12	Marché ambulant Demande
13	Compte rendu de réunion de bureau
14	Compte rendu des réunions
15	Décisions du Maire
16	Informations & questions diverses

## 1 Désignation du secrétaire de séance

Monsieur David ROUGIE est désigné secrétaire de séance

## 2 Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2021

Les membres de la séance approuvent le procès-verbal.

## 3

### CŒUR DE VILLAGE

#### Restitution du travail du CAUE

IL est présenté, l'état des lieux du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement).

Le document évoque la stratégie urbaine du cœur de village avec ses atouts paysagés, architecturaux, touristique, mais aussi avec ses contraintes liées à l'absence d'identification du centre du village et des espaces publics peu qualifiés.

Les orientations et principes d'aménagement sont listés : itinéraires de randonnée, accueil de camping-car, requalifier les entrées du bourg, composer un cœur de village attractif, conforter l'offre de services dans le bourg, mettre en valeur les abords des Grottes...

La prochaine étape consiste à engager une étude préalable qui sera financée à 50 % par CAUVALDOR si on réalise l'opération.

Pour ce faire, il faut compléter le cahier des charges des études préalables.

## 4

### CHOIX DU LIEU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'article L 2121-7 du CGCT précise que le conseil municipal se réunit et délibère à la mairie de la commune.

Avant la pandémie, les réunions se faisaient dans la salle de la mairie.

Depuis la COVID-19, les séances se sont tenues dans la salle polyvalente en raison de l'espace conséquent entre chaque conseiller municipal. Aujourd'hui, le nombre des conseillers municipaux est de 9 membres. La salle polyvalente est grande à chauffer l'hiver.

Après discussion, par 7 voix pour 1 abstention, le conseil municipal décide de faire les séances du conseil municipal dans la mairie, à partir de la prochaine réunion.

## 5

### DESIGNATION DES NOUVEAUX MEMBRES DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS

Vote

En raison du départ de 2 conseillères municipales, il convient de désigner des conseillers municipaux dans les commissions et organismes dépourvus de membres titulaires et suppléants.

<b>COMMISSION ou ORGANISMES DIVERS</b>		
<b>désignation du membre manquant depuis le départ de 2 conseillères municipales</b>		
<i>(mot grisé : pour les binômes, rappel de la personne en place)</i>		
	<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Environnement ordures ménagères	Angélique SABARROS	Géraldine ROUSTEAU
Pôle Ouyse Alzou (GEMAPI & NATURA 2000)	Géraldine ROUSTEAU	Angélique SABARROS
Pôle vallée de la Dordogne quercynoise (GEMAPI & NATURA 2000)	Angélique SABARROS	Géraldine ROUSTEAU
Calamité agricole (commission communale)	Eric LAGARRIGUE	

<i>sans changement</i>	Magalie FOUILLOUX-ROUX Pascal PAGES	
Agriculture, agroalimentaire, abattoirs, viticulture, trufficulture (commission 4 de CAUVALDOR)	Eric LAGARRIGUE	
Correspond ambroisie	Eric LAGARRIGUE	
projet alimentaire territorial	Eric LAGARRIGUE	
Transition écologique, développement durable, alimentation durable, filière bois et circuits courts (commission 6 de CAUVALDOR)	David ROUGIE	
Plan communal de sauvegarde	Martine BUFFAROT	Géraldine ROUSTEAU
Plan Orsec – barrages	Martine BUFFAROT	Géraldine ROUSTEAU
Protection civile alerte grand froid canicule variole iode	Martine BUFFAROT	Géraldine ROUSTEAU
Plan d'actions des mesures de prévention d'hygiène et de sécurité	Martine BUFFAROT	Géraldine ROUSTEAU
RGPD – règlement général de la protection des données personnelles	Martine BUFFAROT	Stéphane CHAMBON
Appel d'offres	Stéphane CHAMBON (Maire), Camille ELISABETH, Martine BUFFAROT, Philippe MAGNIEN.	Laure BAEY, Eric LAGARRIGUE, David ROUGIE,
Centre intercommunal d'action sociale	Géraldine ROUSTEAU	G.ROUSTEAU est suppléante à cette commission 5 de CAUVALDOR
MSA	Eric LAGARRIGUE	
Fédération départemental des énergies du Lot	Philippe MAGNIEN	David ROUGIE
interlocuteur Enedis	Philippe MAGNIEN	David ROUGIE
représentant tempête Enedis	David ROUGIE	Néant
Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable	Eric LAGARRIGUE et Philippe MAGNIEN	Camille ELISABETH et David ROUGIE

**6****PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE****Arrêt des listes des secteurs par conseiller municipal**

La liste des habitants, est arrêtée pour chaque conseiller municipal. Ces listes sont rédigées par secteur, en raison du plan communal de sauvegarde.

**7****ACHAT DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER : délibération****- Emprunt : choix de l'organisme prêteur**

Après présentation des différentes propositions reçues, le conseil municipal,  
 - constate que l'offre du Crédit agricole remplit les conditions financières sollicitées par la mairie,  
 - demande au Crédit agricole une nouvelle consultation, ayant comme critère : un emprunt de 160 000 €, un remboursement sur 20 ans, à échéance constante,  
 - donne pouvoir au Maire de choisir l'offre la plus avantageuse et de signer tous documents se rapportant à cet emprunt.

**8****Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Lot : délibération****Nouvelle convention d'adhésion au service de remplacement**

Le CDG<sup>46</sup> a créé un service de remplacement et missions temporaires en 2007. En partenariat avec le CNFPT, depuis 2020. Notre commune fait appel à ce service pour les remplacements ponctuels du secrétariat de mairie.

Le CDG<sup>46</sup> élargi le service à la filière technique mais aussi aux ATSEM. Egalement, le CDG<sup>46</sup> en profite pour simplifier le système de facturation. La nouvelle convention sera applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le conseil municipal donne pouvoir au Maire pour signer la convention.

**9****CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE**

M. Le Maire donne rendez-vous demain à 11 heures au monument aux morts. La cérémonie est ouverte au public. Le masque est obligatoire.

**10****PANNEAUX DIRECTIONNELS :****Demande et mise à jour**

Les panneaux indiquant les commerces sont à différencier de ceux de la signalétique. Compte tenu de demandes ponctuelles et récentes, une étude sera envisagée en contact avec le Parc naturel régional des causses du Quercy et la Direction départementale de l'équipement de Figeac.

**11****Animations de Noël, Téléthon et Noël des enfants**

Habituellement la mairie organisait le Téléthon. Cette année, cette initiative sera être intégrée dans le marché de Noël.

Cette fin d'année, le branchement électrique des guirlandes de Noël sera effectué par l'entreprise ENGIE/INEO.

Le conseil municipal paiera les affiches du marché de Noël.

Le conseil municipal rencontrera les nouveaux habitants vendredi 17 décembre à 18 h 30

**12****Marché ambulant****Demande**

Après discussion, l'ensemble du conseil municipal accepte de rédiger une convention à Lucie Touillet, pour un emplacement gratuit au parking du kiosque avec fourniture de l'électricité gratuitement pour la vente des produits de petits producteurs qui selon ses explications ne rentrent pas en concurrence avec l'épicerie de Saint-Sozy.

**13****Compte rendu de réunion de bureau**

Les critères d'éligibilité au titre de la subvention de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), est discuté.

Concernant le chemin Karstique en étude avec le Parc des Causses du Quercy, démarrera dans la propriété des Grottes et non sur la portion de route départementale, aux Grottes, qui est étroite, à cet endroit.

**14****Compte rendu de réunions**

- La réunion de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) a constaté le manque de porte-drapeau dans les communes.
- Il est fait un compte rendu du Conseil d'Ecole

**15****Décisions du Maire**

Néant

**16****Informations & questions diverses**

- Les vœux aux habitants sont proposés, dimanche 23 janvier 2021 à 11 heures,
- Les boîtes à clés des bâtiments publics, des églises et du four sont installées. Il convient de préparer la mise en service du dispositif.
- il est fait un état des lieux des demandes, en voirie, sur le secteur du Bougayrou :
  - sur le chemin du Pech Grisou qui part de chez M. TURNER à Piquestiale, pour envisager une évacuation des eaux pluviales et la réfection de cette voie communale,
  - sur la propriété de la future maison de Mme BEDDELEEM pour prévoir une solution provisoire afin d'éviter que l'eau de pluie coule dans le bâtiment situé en contrebas du chemin du Pech Grisou,
  - sur le chemin de la Boutique, en mauvais état, à la demande de la famille ROLLAND, du point à temps est à réaliser, un mur de soutènement est à rénover. La mairie ne cèdera pas le morceau de ce chemin sollicité par la famille.
  - sur la route de Mayrinhac-Le-Francal, à hauteur de la maison de Gilles GARRABOS. Le pluvial ronge le macadam. Il convient de créer une grille des eaux pluviales pour évacuer l'eau de pluie depuis la route vers le champ, entre les propriétés MADEBOS et PAYROT.
  - Il convient de créer une grille des eaux pluviales dont pour évacuer l'eau de pluie depuis la route vers le champ, entre les propriétés MADEBOS et PAYROT. La buse est déjà faite, lorsque la mairie a refait le mur de soutènement de M. MADEBOS.
- concernant la voirie Meyraguet, la route qui va à la plage est refaite.
- concernant le programme des espaces poubelles, l'APIE aidera le cantonnier à poser les vis-à-vis.
- Compte tenu des caravanes ou camping-car qui s'engage dans le chemin, étroit, un panneau voie sans issue sera posé.
- le projet COUCOU ne se réalisant pas sur Lacave. Il est étudié sur le Mont-Mercou.

**Le Maire**  
**Stéphane CHAMBON**